

Le Président

Ajaccio, le 3 mars 2014

Monsieur le Préfet,

Les habitants de mon département, notamment des zones rurales, sont inquiets. Ils sont inquiets pour leur avenir et celui de leur territoire. Cette inquiétude est renforcée par la révision de la carte cantonale en Corse-du-Sud qui, à compter de mars 2015, aura un impact sur leur représentation au sein de la future assemblée départementale mais aussi sur le maintien des services publics de proximité.

J'ai d'ailleurs reçu le 25 février dernier une délégation des personnels de la Direction générale de la direction départementale des finances publiques de Corse-du-Sud annonçant le lancement d'une démarche stratégique visant à « adapter » le maillage du réseau des Centres des Finances Publiques dans l'ensemble des départements, notamment ruraux. Cette démarche est portée par chacune des directions départementales et devra faire l'objet de propositions avant la fin mars 2014. En conséquence, des regroupements voire des fermetures de petites trésoreries, mais également de services, pourraient être proposés.

Si je peux comprendre que cette décision s'inscrit dans le cadre de la loi sur la Modernisation de l'Action Publique mise en œuvre par le Gouvernement qui vise à simplifier et à rationaliser l'organisation des services de l'Etat sur le territoire, je me dois d'appeler votre attention sur les conséquences extrêmement préjudiciables qu'entraîneraient de tels regroupements, sinon fermetures, pour les zones rurales dans notre département.

Pour ce qui concerne la Corse-du-Sud, la quasi-totalité des trésoreries rurales sont déjà aujourd'hui de taille critique. Leur éventuelle disparition pénaliserait lourdement la qualité du service rendu aux administrés. Elle aurait également des conséquences lourdes sur l'emploi comme sur l'avenir des petites communes sur lesquelles sont implantées ces administrations.

Je souhaiterais donc que vous puissiez me rassurer sur ce point en m'apportant toutes les précisions utiles quant à la réorganisation du réseau départemental des Finances Publiques en Corse-du-Sud.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Jacques PANUNZI



Monsieur Christophe MIRMAND
Préfet de Corse-du-Sud
Préfecture de Corse - Palais Lantivy
20000 AJACCIO